

Hommes, nature

✘ et pesticides ☠

Les pesticides sont des substances chimiques utilisées pour la prévention, le contrôle ou l'élimination d'organismes vivants jugés nuisibles, principalement pour les cultures. C'est aussi le nom de tout produit fabriqué à partir de ces substances ; la France en est le troisième consommateur au niveau mondial avec 100 000 tonnes par an.



Pulvérisation de pesticides

Banalisation de l'usage

Avant la Seconde guerre mondiale, l'agriculture utilisait des dérivés minéraux (le cuivre entrant dans la composition de la bouillie bordelaise...) ou végétaux (produits dérivés du pyrèthre...). Après la guerre, on est entré dans l'ère des organochlorés. Depuis, d'autres familles de produits sont apparues et on dénombre, maintenant, environ 500 substances actives et 2 700 spécialités.

Plus l'agriculture est intensive, plus elle utilise de pesticides. En France, les 14,3 millions d'hectares de forêts et les 18 millions d'hectares de culture (céréales, maraîchères, florales, etc.) consomment l'essentiel des pesticides commercialisés chaque année (plus de 100 000 tonnes en 2002). Le marché européen est le 2^e marché mondial. Par pays, si la consommation de pesticides est en baisse (120 000 tonnes en 2000) la France est le premier de l'Union européenne et le 3^e mondial après les USA et le Japon.



Certains isolants comportent des fongicides

L'agriculture n'est pas la seule utilisatrice de pesticides. En France, 10 000 tonnes ont été utilisées en 1999 par :

- les gestionnaires privés d'infrastructures autoroutières,
- les services départementaux (routes) et communaux (espaces verts),
- les jardiniers amateurs,
- les Voies Navigables de France,
- la SNCF et ses trains "désherbeurs".
- les golfs...

Une réglementation permissive

Actuellement, la classification française comprend 3 catégories : très toxique, toxique et nocif. Cette classification est moins stricte que celle de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) qui a 5 niveaux : du très toxique au "sans risque dans le cadre d'une utilisation normale". Cette classification est également plus sévère, puisqu'elle classe un produit dans la catégorie "très toxique", avec des concentrations jusqu'à 5 fois plus faibles que la "norme" française.

En outre, dans le cadre de la nouvelle approche de la Commission européenne concernant l'évaluation des substances actives présentes dans ces produits, près de 450 substances, dont des insecticides, des fongicides et des herbicides, ont été supprimés du marché fin 2003. Toutefois, ce n'est qu'en 2008, que la Commission

De quoi parle-t-on ?

Les pesticides se classent selon leur fonction :

- insecticides,
- fongicides (contre les champignons),
- herbicides ou désherbants,
- et autres molluscides (contre les limaces...), nématocides (vers, etc.), acaricides (contre les acariens), rodenticides (contre les rongeurs), etc.

Attention : l'appellation "pesticide" ayant une connotation négative, les fabricants lui préfèrent les appellations "phytosanitaire", "phytopharmaceutique" et "antiparasitaire".

Un Biocide est à l'origine une substance destinée à tuer des organismes vivants. C'est aussi le nom de tout produit fabriqué à partir de ces substances qui englobent :

- les pesticides utilisés dans les contextes agricoles, industriel, agroalimentaire, ou domestique,
- les désinfectants, y compris l'eau de Javel.